

Formation santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social et Economique (CSE)

Exercer efficacement son mandat.



5 jours (35h)

présentiel



Intra-entreprises : Devis sur demande
Inter-entreprises : 350 € par jour par stagiaire (exo TVA)



Dates : 20-21-22/12/2023 ; 22-25/01/2024 ou
13-14/05/2024 ; 27-28/05/2024 ; 4 juin 2024

Formation agréée par la DIRECCTE PACA
par arrêté préfectoral

Programme

1ère journée

Animée par notre Juriste spécialisée en Droit Social

I. Mise en place du Comité Social et Economique

- I.1. Seuil d'effectif
- I.2 Elections
- I.3 Les autres IRP prévues par la loi

II. Fonctionnement du CSE

- II.1 Composition – Rôles du secrétaire, trésorier, président...
- II.2 Les réunions : périodicité, ordre du jour...
- II.3 Les 6 commissions
- II.4 Les moyens du CSE
- II.5 Les budgets du CSE
- II.6 Le règlement intérieur

Atelier sur le règlement intérieur de son entreprise

III. Attributions du CSE

- III.1 Attributions liées à la marche générale de l'entreprise
- III.2 Attributions liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail
- III.3 Information
- III.4 Consultations

IV. Les expertises du CSE

- IV.1 Cas de recours
- IV.2 Modalités de prises en charge financière

Conclusion

INSCRIPTION

Merci de remplir et nous envoyer
le bulletin d'inscription
téléchargeable.
Un email de confirmation vous
sera envoyé sous 48h00.

Objectifs :

Acquérir ou développer les compétences en matière de **méthodes et d'analyse relatives aux missions du Comité Social et Economique** en lien avec la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail.

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage.

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation.

Utilisation de films vidéo, apports théoriques et pratiques (outils), QCM, études de cas, exercices applicatifs.

Possibilité de réaliser des exercices applicatifs sur les documents de l'entreprise (Règlement intérieur, Document Unique...)

L'échange est privilégié, un temps est consacré aux questions-réponses.

Les supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire.

Evaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation à l'aide d'applications et de QCM.

Programme (suite)

Programme

2ème à la 5ème journée

Animées par notre Consultant spécialisé Sécurité-Qualité - Environnement

I- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE en matière de SSCT

I.1 Conditions de mise en place de la CSSCT

I.2 Missions de la CSSCT

I.3 Moyens des membres de la CSSCT

II- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques

II.1 Enjeux de la sécurité

II.2 Notions de prévention

II.3 Obligation générale de sécurité

II.4 Prévenir les risques psycho-sociaux

III- Evaluer les risques dans son entreprise

III.1 Détecter une situation dangereuse

Atelier sur les risques professionnels dans son entreprise

III.2 Intervenir sur une situation dangereuse

III.3 Comprendre et savoir rédiger le Document Unique

Atelier sur le Document Unique de son entreprise

IV- Sécurité collective et individuelle

V- Responsabilité du Chef d'Etablissement

VI- Connaître et travailler avec les acteurs de la prévention (Médecine du travail, Inspection du travail, CARSAT....)

VII- Gérer les accidents du travail

VIII- Gérer les interventions des entreprises extérieures

Conclusion



Membres titulaires et suppléants du Comité Social Economique



Juriste spécialisée en Droit Social et Consultant spécialisé
Sécurité-Qualité - Environnement



Pas de prérequis